Trois commissions pour sauver la pharmacie

Abderrahim DERRAJI - 2018-12-25 16:51:08 - Vu sur pharmacie.ma

Jamal Taoufik, directeur du médicament et de la pharmacie, s'est réuni, le 24 décembre 2018, avec les représentants des pharmaciens en vue d'étudier les moyens permettant de rendre effectives les promesses faites par le ministre de la Santé aux pharmaciens d'officine, le 21 décembre 2018. La célérité dont a fait preuve Jamal Taoufik, dénote de l'intérêt qu'il porte à la pharmacie d'officine, profession dont les difficultés ne sont plus un secret pour personne. Il a commencé la réunion en mettant en avant la vision du ministère de la Santé et la méthodologie qu'il souhaite envisager pour apporter des solutions aux différentes problématiques de la profession. Après cette allocution, les représentants de chaque organisme ont, à leur tour, présenté leur vision et leurs priorités. Après les avoir écoutés, Jamal Taoufik a proposé la mise en place des commissions suivantes :

- Commission chargée des textes législatifs régissant la profession ;

- commission chargée de la révision du Décret 2-13-852 et des contraintes économiques de la pharmacie ;

- et la commission chargée de veiller au respect du circuit légal du médicament et de rendre effectives les sanctions disciplinaires. Les représentants des pharmaciens ont accueilli favorablement la mise en place de ces commissions dont le travail débutera le vendredi 28 décembre 2018 à 15H. Bien que les pharmaciens aient souvent été déçus par les différents ministres de la Santé et particulièrement par le prédécesseur d'Anas Doukkali, l'arrivée de Jamal Taoufik va certainement permettre de créer une nouvelle dynamique au sein de la DMP. Charge aux représentants des pharmaciens d'unir leurs rangs, de faire preuve de réalisme et de créer des synergies nécessaires pour transformer les promesses du ministre de tutelle en acquis pour le pharmacien. >